

**Santé : le reste à charge des ménages
passe
de 213 € à 202 € par personne en 2020**



L'Institut national de la consommation vous présente une synthèse détaillée :

- de la composition de la consommation de soins et de biens en médicaments (CSBM),
- du reste à charge pour les ménages,
- de son évolution par rapport aux années précédentes, selon les postes de santé (2018 et 2019).

[Lire l'article](#)

ACTUALITES



Démarchage téléphonique, comment le faire cesser ?

Nombreux sont les consommateurs à se plaindre de recevoir trop d'appels indésirables. La liste d'opposition Bloctel ne fonctionnant pas toujours à 100 %.

[Voir la vidéo](#)



Zones blanches : les solutions pour profiter d'Internet en haut débit

Il n'est pas toujours évident d'avoir accès à Internet lorsque l'on se trouve dans une région isolée. Heureusement, il existe des solutions pour profiter du haut débit.

[Voir la vidéo](#)



Ma Prime Rénov' : comment ça marche ?

Ma Prime Rénov' est une aide à la rénovation énergétique qui permet de financer certains travaux dans une maison individuelle ou un appartement en habitat collectif.

[Voir la vidéo](#)



Le chèque énergie, à qui s'adresse-t-il ?

Le chèque énergie est un titre de paiement offert à certains ménages pour le règlement de leurs factures d'énergie. Depuis 2021, il est ouvert à de nouveaux bénéficiaires.

[Voir la vidéo](#)



Copropriété : une information renforcée sur les règles de tri des déchets par le syndic

Faire le tri de ses déchets n'est pas toujours évident. D'autant plus au sein d'un collectif. A partir du 1er janvier 2022, le syndic devra obligatoirement informer les copropriétaires.

[Lire l'article](#)



Activités extra-scolaires : comment les financer ?

Il existe des activités à moindre coût, mais aussi des aides pour régler les frais d'inscription. Car ces activités sont essentielles en terme d'accès à la culture et au sport.

[Voir la vidéo](#)

Facebook Live "Comment protéger son épargne" Faux placements, vraies arnaques !



[Qui sommes-nous ?](#) | [Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) |
[Associations de consommateurs](#) | [L'INC recrute](#)

Institut national de la
consommation
18, rue Tiphaine
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)).

Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)